

# Résumé

## Section A - Introduction et Avertissements

### Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables. Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables. Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire. La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

### Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "European Style" warrants sur Action  
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

### Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

### Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

### Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. [www.afm.nl](http://www.afm.nl)

### Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 30 juin 2023 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

## Section B - Informations clés sur l'émetteur

### Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

#### Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de crédit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

#### Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

#### Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

#### Identité de ses principaux dirigeants

L'Administrateur de l'Emetteur est BNP Paribas Finance B.V. Administrateurs de BNP Paribas Finance B.V. : Edwin Herskovic/Cyriel Le Merrer/Folkert van Asma/Geert Lippens/François Buhagiar/Matthew Yandle.

#### Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants N.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Deloitte Accountants N.V. est un cabinet d'expertise comptable indépendant aux Pays-Bas, enregistré auprès de la NBA (Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

### Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

#### Informations financières clés

##### Compte de résultat

	Année	Année-1
En €	31/12/2022	31/12/2021
Bénéfice/perte d'exploitation	120 674	47 856

Bilan		
	Année	Année-1
En €	31/12/2022	31/12/2021
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	94 563 113 054	87 075 923 521
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	126 405	133 566
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt
État des flux de trésorerie		
	Année	Année-1
En €	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-113 916	622 151
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0

#### Réserves dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

#### Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

### Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

#### Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?

##### Nature, catégorie et code ISIN

Les Titres sont des warrants ("Warrants") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### Droits attachés aux valeurs mobilières

*Maintien de l'Emprunt à son Rang* - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

*Cas de Défaut* - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut.

*Loi applicable* - Les Titres sont soumis au droit français.

*Intérêts* - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

*Sous-jacent* - Action.

*Remboursement* - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il ne soit antérieurement remboursé ou annulé, chaque Titre sera remboursé le quatrième Jour Ouvré suivant la Date d'Evaluation.

Les Warrants peuvent être annulés si l'exécution des obligations de l'Emetteur en vertu des Warrants est devenue illégale ou s'il est devenu impossible ou impraticable, en raison d'un cas de force majeure ou du Fait du Prince, pour l'Emetteur d'exécuter ses obligations en vertu des Warrants et/ou de tous accords de couverture connexes.

##### Règlement

Chaque Titre habilite son titulaire, à compter de l'exercice en bonne et due forme, à recevoir de l'Emetteur à la Date de Règlement un Montant de Règlement en numéraire égal à :

##### Formules de Paiement Final

##### Formules de Paiement Final des Titres Négociés sur les Marchés ETS

##### Produits à Effet de levier:

**Effet de levier:** produits à terme fixe qui ont un rendement indexé sur la performance d'un ou plusieurs Sous-Jacents de Référence. Le calcul du rendement peut être basé sur des mécanismes variés (y compris des mécanismes de barrière désactivante). Le capital ne peut pas être garanti.

##### Formules de Paiement Final (ETS 2100)

si les Titres sont définis comme étant des Warrants *Call*:

$$(i) \quad \frac{\text{Max}[0; \text{Prix de Règlement Final} - \text{Prix d'Exercice}]}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]} \quad ; \text{ou}$$

si les Titres sont définis comment étant des Warrants *Put*:

$$(ii) \quad \frac{\text{Max}[0; \text{Prix d'Exercice} - \text{Prix de Règlement Final}]}{[\text{Parité} \times \text{Taux de Change Final}]}$$

##### Description de la Formule de Paiement

*En cas de Warrants Call, la Formule de Paiement sera égale au surplus (le cas échéant) entre le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation et le Prix d'Exercice (divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité).*

*En cas de Warrants Put, la Formule de Paiement sera égale au surplus (le cas échéant) entre le Prix d'Exercice et le Prix de Règlement à la Date d'Evaluation (divisé par le produit du Taux de Change et de la Parité).*

*Fiscalité* - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Emetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986

(le "Code"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

*Assemblées Générales* - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

*Représentant des Titulaires* - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

#### Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

#### Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

#### Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

#### Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

#### Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.

#### Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

#### Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-1-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

#### Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 30 juin 2023 (la "Garantie"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), Aa3 avec une perspective stable (Moody's Investors Service Ltd.), AA- avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch Ratings Ireland Limited) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Investors Service Ltd.), F1+ (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH).

L'organisation de BNP Paribas repose sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

**Corporate and Institutional Banking (CIB):** Global Banking, Global Markets, Securities Services.

**Commercial, Personal Banking & Services (CPBS):**

- *les banques commerciales de la zone euro:* Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).

- *les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de:* Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales hors zone euro, notamment en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique.

- *les services financiers:* BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

**Investment & Protection Services (IPS):** l'Assurance (BNP Paribas Cardif) et Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, BNP Paribas Principal Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas) et BNP Paribas Wealth Management.

Au 30 juin 2023, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 5,10% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6,90% du capital social, Amundi qui détient 5% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1% du capital social.

#### Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

BNP Paribas a publié le 2 mai 2023 des séries trimestrielles de l'année 2022 recomposées pour tenir compte sur chacun des trimestres (i) de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente à la suite de la cession de Bank of the West le 1er février 2023 ; (ii) de l'application de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et de l'application de la norme IFRS 9 pour les entités d'assurance à partir du 1er janvier 2023 ; (iii) de l'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes » en Turquie à partir du 1er janvier 2022 et (iv) de transferts internes d'activités et de résultats opérés chez Global Markets et dans la Banque Commerciale en Belgique.

Compte de résultat					
	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'intérêts nets	n.a	19 238	21 312	n.a	n.a
Commissions	n.a	10 362	9 862	n.a	n.a
Gains nets sur instruments financiers	n.a	7 777	7 146	n.a	n.a
Produit Net Bancaire	45 430	43 762	44 275	34 976	34 545
Coût du risque	-3 003	-2 971	-5 717	-2 065	-2 306
Résultat d'exploitation	12 564	11 325	8 364	9 738	9 846
Résultat net, part du Groupe	9 848	9 488	7 067	9 906	7 706
Résultat par action	7,8	7,26	5,31	6,85*	6,19
Bilan					
	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	30/09/2023	30/09/2022
Total des actifs	2 663 748	2 634 444	2 488 491	2 701 362	3 009 340
Dettes représentées par un titre	220 937	220 106	212 351	268 513	228 110
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	58 899**	78 845**	82 086**	n.a	n.a
Dettes subordonnées	24 160	25 667	23 325	n.a	n.a
Prêts et créances sur la clientèle	857 020	814 000	809 533	853 247	869 500
Dettes envers la clientèle	1 008 056	957 684	940 991	965 980	1 015 649
Capitaux propres (part du Groupe)	121 237	117 886	112 799	124 138	120 764
Créances douteuses / encours bruts***	1,7%	2%	2,1%	1,7%	1,7%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,3%	12,9%	12,8%	13,4%	12,1%
Ratio de fonds propres total	16,2%	16,4%	16,4%	17,8%	15,9%
Ratio de levier****	4,4%	4,1%	4,4%	4,5%	3,9%

(\*) Calculé sur la base du résultat net distribuable en 2023

(\*\*) Périmètre prudentiel

(\*\*\*) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

(\*\*\*\*) Sans l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873). L'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème a pris fin le 31 mars 2022.

#### Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en oeuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
5. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
6. Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
7. Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

#### Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?

##### Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques liés aux Warrants, notamment :

#### 1. Risque relatif à la structure des Titres :

**Produits à effet de levier :** Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacent(s) de Référence. De plus, le rendement peut dépendre d'autres facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité implicite du Sous-Jacent de Référence, et la durée avant l'exercice (dans le cas de Warrants Européens). L'effet de levier de ces Titres peut être soit positif soit négatif.

#### 2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :

À la différence d'un investissement direct dans une ou des Actions, des Actions Composées, des GDR et/ou des ADR composant la ou les Références Sous-jacentes (collectivement la/les « Action(s) »), un investissement dans des Titres Actions ne donne pas droit aux Titulaires de voter ou de recevoir des dividendes ou des distributions (sauf stipulation contraire dans les Conditions Définitives). Par conséquent, le rendement des Titres Actions ne sera pas le même que celui d'un investissement direct dans la ou les Actions concernées et pourrait être inférieur à celui d'un investissement direct : l'exposition à une ou plusieurs actions (y compris des actions qui sont attachées les unes aux autres et qui sont négociées comme une seule unité (les "Actions Jumelées")), des risques de marché similaires à ceux liés à un investissement direct dans un titre de capital, global depositary receipt ("GDR") ou American depositary receipt ("ADR"), des cas d'ajustement potentiels ou des événements exceptionnels affectant les actions, un dérèglement du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse, qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres, et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

#### 3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :

**Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres :** Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

#### 4. Risque juridique :

**Assemblées générales :** Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

## Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

### *À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?*

#### Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 3 janvier 2024.  
Une demande a été présentée par l'Émetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.  
Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France et en Belgique.

#### Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Émetteur.

### *Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?*

#### Description de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.

L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

### *Pourquoi ce prospectus est-il établi?*

#### Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Émetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.

Produit net estimé : 1 893 650 EUR.

#### Convention de prise ferme

Non applicable.

### Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Émetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Arbitrage SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Arbitrage SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Émetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Nbre de Warrants par Unité	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre	Call / Put	Prix d'Exercice	Date d'Exercice / Date d'Evaluation	Parité
NLBNPFR1XHP1	90 000	90 000	1	Q9MNB	EUR 0,13	Call	EUR 75	15 mars 2024	5
NLBNPFR1XHQ9	90 000	90 000	1	R9MNB	EUR 0,29	Call	EUR 75	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XHR7	90 000	90 000	1	T9MNB	EUR 0,11	Call	EUR 76	15 mars 2024	5
NLBNPFR1XHS5	90 000	90 000	1	U9MNB	EUR 0,25	Call	EUR 76	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XHT3	90 000	90 000	1	V9MNB	EUR 0,19	Call	EUR 78	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XHU1	90 000	90 000	1	W9MNB	EUR 0,14	Call	EUR 80	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XHV9	90 000	90 000	1	X9MNB	EUR 0,29	Call	EUR 80	20 septembre 2024	5
NLBNPFR1XHW7	90 000	90 000	1	Y9MNB	EUR 0,16	Call	EUR 85	20 septembre 2024	5
NLBNPFR1XHX5	150 000	150 000	1	Z9MNB	EUR 1,08	Call	EUR 88	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XHY3	150 000	150 000	1	0ANNB	EUR 0,80	Call	EUR 90	15 mars 2024	5
NLBNPFR1XHZ0	150 000	150 000	1	1ANNB	EUR 0,87	Call	EUR 90	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XI05	150 000	150 000	1	2ANNB	EUR 1,17	Call	EUR 90	20 septembre 2024	5
NLBNPFR1XI13	75 000	75 000	1	3ANNB	EUR 1,10	Put	EUR 90	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XI21	75 000	75 000	1	4ANNB	EUR 1,24	Put	EUR 90	20 septembre 2024	5
NLBNPFR1XI39	150 000	150 000	1	5ANNB	EUR 0,70	Call	EUR 92	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XI47	75 000	75 000	1	6ANNB	EUR 1,31	Put	EUR 92	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XI54	150 000	150 000	1	7ANNB	EUR 0,74	Call	EUR 95	20 septembre 2024	5
NLBNPFR1XI62	150 000	150 000	1	8ANNB	EUR 0,15	Call	EUR 104	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XI70	300 000	300 000	1	9ANNB	EUR 0,28	Call	EUR 300	21 juin 2024	40
NLBNPFR1XI88	100 000	100 000	1	0BNNB	EUR 0,79	Put	EUR 175	21 juin 2024	10
NLBNPFR1XI96	100 000	100 000	1	1BNNB	EUR 1,04	Put	EUR 175	20 septembre 2024	10
NLBNPFR1XIA1	200 000	200 000	1	2BNNB	EUR 0,40	Call	EUR 200	21 juin 2024	10
NLBNPFR1XIB9	200 000	200 000	1	3BNNB	EUR 0,71	Call	EUR 200	20 septembre 2024	10
NLBNPFR1XIC7	100 000	100 000	1	4BNNB	EUR 0,23	Call	EUR 28	21 juin 2024	5
NLBNPFR1XID5	300 000	300 000	1	5BNNB	EUR 0,47	Call	EUR 24	20 septembre 2024	5

N° de Souche / Code ISIN	Type de l'Action	Société / Action	Devise	Code ISIN de l'Action	Code Reuters de l'Action	Site Internet de l'Action	Bourse	Site Internet de la Bourse
NLBNPFR1XHP1	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHQ9	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHR7	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHS5	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHT3	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHU1	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHV9	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHW7	Ordinary	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	FR0000125007	SJOB.PA	<a href="http://www.saint-gobain.com">www.saint-gobain.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHX5	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHY3	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XHZ0	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI05	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI13	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI21	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI39	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI47	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI54	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI62	Ordinary	Sanofi	EUR	FR0000120578	SASY.PA	<a href="http://www.sanofi.com">www.sanofi.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI70	Ordinary	Sartorius Stedim Biotech SA	EUR	FR0013154002	STDM.PA	<a href="http://www.sartorius.com">www.sartorius.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI88	Ordinary	Schneider Electric SE	EUR	FR0000121972	SCHN.PA	<a href="http://www.se.com">www.se.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XI96	Ordinary	Schneider Electric SE	EUR	FR0000121972	SCHN.PA	<a href="http://www.se.com">www.se.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XIA1	Ordinary	Schneider Electric SE	EUR	FR0000121972	SCHN.PA	<a href="http://www.se.com">www.se.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XIB9	Ordinary	Schneider Electric SE	EUR	FR0000121972	SCHN.PA	<a href="http://www.se.com">www.se.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XIC7	Ordinary	Scor	EUR	FR0010411983	SCOR.PA	<a href="http://www.scor.com">www.scor.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>
NLBNPFR1XID5	Ordinary	Societe Generale SA	EUR	FR0000130809	SOGN.PA	<a href="http://www.societegenerale.com">www.societegenerale.com</a>	Euronext Paris	<a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a>